

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 15 DÉCEMBRE 2002 - JANVIER 2003

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Si nous profitons de cette fin d'année pour nous remémorer les origines de la fête de Noël ?

« Noël », tiré du latin « natalis », signifiant « jour de la naissance », est fêté le 25 décembre. Pourquoi ?

Tout simplement, parce qu'en l'an 354, le Pape Liberus a choisi volontairement ce jour, qui célébrait alors, sur le calendrier julien, le solstice d'hiver, c'est-à-dire la nuit la plus longue de l'année, pour officialiser la naissance de Jésus Christ. Déjà une occasion, à l'époque, pour décorer les maisons avec les plantes sacrées qu'étaient le houx, le gui ou le lierre, mais aussi une occasion pour s'offrir des cadeaux, symbolisant sûrement les présents que les rois Mages offrirent à l'enfant de Bethléem.

Des cadeaux, cher(e)s administré(e)s, j'espère que ce Noël 2002 vous en apportera beaucoup, et que cette fête vous permettra aussi de passer d'agréables moments, en famille, avec vos amis, selon votre souhait. Abusons tous de Noël pour nous réconcilier.

Ah, si la trêve de Noël pouvait durer toujours !

Bonnes fêtes de fin d'année.

Mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2003 : beaucoup de bonheur, de santé et de réussite, pour chacun d'entre vous.

A l'année prochaine !

Votre maire,
Mireille Eloy

SPÉCIAL NOËL



SCOLAIRE

- Pour Noël, un goûter a été servi aux enfants, le 20 décembre, dernier jour de classe. Il a été financé par la municipalité, sur les bases de l'année dernière. La commune a également offert à l'école sept sapins pour la décoration des classes.

- Afin d'éviter la diffusion des photos de nos enfants à des fins plus ou moins honnêtes, il est demandé aux écoles de ne plus faire de photos individuelles. Cela va entraîner un déficit sur le budget de la coopérative scolaire. Pour compenser ce manque à gagner, il est envisagé de demander aux parents une participation de 5 € minimum par enfant.



INFOS COMMUNE

RAPPEL

Le colis de Noël sera distribué à environ 125 personnes, âgées de plus de 70 ans, le samedi 21 décembre dans la matinée.



Sommaire

Le conseil municipal du 15 novembre	page 2
Téléthon 2002	page 2
Accueil des nouveaux habitants	page 3
L'arrivée du gaz à La Musse	page 3
Hommage à Daniel Gélin	page 3
Distinction à Olivier Cottet	page 3
Busage au Nerprun	page 3
La RD 101	page 3
ARDAP - Le club des Aiglons	page 4
Les nouvelles de l'ASPIC	page 4
L'informatique à la bibliothèque	page 4
Culte - Paroisse Saint-Pierre de Boutigny	page 4

Association des Anciens Combattants	page 4
De la suie dans les idées !	page 5
Comment cuisiner son foie gras ?	page 5
Un conte de Noël	page 6
Le coloriage de Sylvie	page 6
Les mots croisés de Gilbert	page 7
ADMR de Nogent le Roi	page 7
Une carte d'identité grâce à son téléphone portable	page 7
Le cross du Pays Houdanais	page 7
Association Atout Chœur	page 7
Souvenirs de Noël de JC Mallet	page 7
Les infos pratiques	page 8

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil du 15 novembre 2002

- **a accepté**, par 18 voix pour et 1 abstention, le devis de l'entreprise FOURNIER pour le busage du lotissement « Le Nerprun », et pour un montant de 7 968,36 € TTC, votant dans le même temps une indemnisation aux exploitants, les champs étant déjà ensemencés, pour un montant total de 318 € (sur la base des barèmes de la Direction départementale de l'agriculture).



Ce projet, qui fait l'objet d'une convention de servitude entre la commune et chaque propriétaire, a pour but de mettre fin aux inondations dont sont victimes les habitants du Nerprun situés en bordure des cultures, à l'entrée de Boutigny lorsqu'on arrive de Bécheret. (voir Infos Commune)

- **a repoussé** au prochain conseil, la délibération pour l'engagement d'éventuels travaux sur les églises Saint-Pierre de Boutigny et Saint-Rémi de Prouais.



Ce dossier a d'ores et déjà fait l'objet d'une étude complète et chiffrée, par les architectes QUITARD et ZAMMIT, pour un montant de 9149,40 €. Il peut, par ailleurs, entrer dans le

cadre d'un programme du Conseil général de l'Eure-et-Loir, qui accorde des subventions à hauteur de 60%. Le coût estimé des travaux étant très élevé, le Conseil municipal se laisse encore le temps de la réflexion, jusqu'au dernier moment.

- **a voté**, à l'unanimité, le paiement de la rémunération forfaitaire du cabinet JUBERT (architecte), pour l'étude préalable à la restructuration de l'école de Boutigny et pour un montant de 6 000 € HT.

- **a accepté**, à l'unanimité, le devis du cabinet FORTEAU (géomètre), pour un montant de 3 400 € HT.



Ces deux dépenses entrent dans le cadre de la restructuration de l'école de Boutigny, qui avance au rythme des réunions de travail organisées tous les quinze jours entre l'architecte et les membres de commission ad hoc. Cette première phase aboutira à la rédaction d'un avant-projet sommaire (APS) définitif, en janvier. Ce document nous permettra d'aller solliciter de nouvelles subventions et d'inscrire au budget 2003 les dépenses supportables par la commune.

INFOS COMMUNE

TÉLÉTHON 2002

- **FÉLICITATIONS** ! La grisaille et le froid n'ont pas empêché les habitants de Boutigny-Prouais de se mobiliser, samedi 7 décembre, pour le Téléthon. Dès le matin, les plus courageux sont partis pour une randonnée, les autres se sont restaurés et réchauffés autour d'un café, d'une viennoiserie ou d'un gâteau, à la buvette tenue par le Comité des fêtes de Boutigny. Dans l'après-midi, chacun a pu profiter des stands et des activités mis en place pour l'occasion (gym, vente de cadres, de cartes de vœux, d'enveloppes tombola, buvette). À 16 heures, enfin, les enfants, enchantés, ont coloré de leur cent ballons le ciel de notre commune. Nous avons, quant à nous, fièrement annoncé le soir, à l'Association Française contre les Myopathies (AFM), que la participation de notre commune au Téléthon s'élevait à 1 120,10 € (environ 7 350 F) ! Merci aux bénévoles pour leur courage, à la Mairie pour son soutien, et à vous, surtout... Rendez-vous l'année prochaine !

Nathalie Goffaux,
Présidente de la Gymnastique Volontaire de Boutigny-Prouais



Si Boutigny-Prouais s'est impliqué pour le Téléthon 2002, la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) n'a pas été en reste, récoltant plus de 3000 €. Un peloton de cycliste frigorifiés mais plein d'entrain a, par exemple, sillonné notre territoire, toute la journée de samedi. Parmi eux, Jean-Marie Tétart, maire de Houdan et Président de la CCPH, en tandem avec son épouse. Comme dans chaque commune, il est passé chez nous. Clic-Clac.



NOUVEAUX HABITANTS

Depuis un an, vous êtes installés dans notre commune. Pour vous souhaiter la bienvenue, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à faire connaissance avec le Conseil Municipal de Boutigny-Prouais, ainsi qu'avec les responsables des associations de notre village. En votre honneur, une réception amicale est organisée, le 11 janvier 2002, à 10h30 dans le restaurant scolaire de Prouais. Nous vous attendons, venez nombreux.

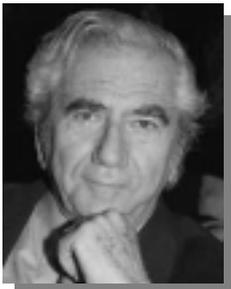
Mireille Eloy

GAZ

L'ouverture des vannes du poste de La Musse a lieu dans la matinée du 20 décembre. Passé un délai de quelques jours, sous réserve qu'aucune fuite se manifeste, les personnes raccordées et qui ont fait établir un certificat de conformité de leur installation, à La Musse et à Prouais, pourront donc profiter des bienfaits de ce nouveau combustible. Malgré quelques points d'interrogation, notamment en ce qui concerne les crédits alloués à Gaz de France, le déploiement du gaz dans la commune devrait se poursuivre comme prévu.

Il arriverait donc à Boutigny, en provenance de La Musse, par la rue de la Colonie, jusqu'au coeur du village, les limites n'étant pas encore tout à fait définies. Pour mémoire, Gaz de France a su modifier légèrement son programme, à La Musse, lorsque des habitants, exclus dans un premier temps, ont manifesté leur intérêt.

HOMMAGE



Daniel Gélin s'est éteint, le 29 novembre dernier, à l'âge de 81 ans. Né à Angers, en 1921, il a séjourné à Boutigny-sur-Opton durant une trentaine d'années, entre le milieu des années 50 et le milieu des années 80. Il avait en effet acquis, en résidence secondaire, la maison située derrière l'arsenal, rue du Rosaire, à Boutigny. Il y venait souvent, en toute discrétion, chercher, et trouver, la tranquillité, le repos, mais aussi cultiver son

jardin, longtemps tenu par un habitant de la commune, Lucien Dauvert. Il fut notamment à l'origine d'un grand spectacle, en tant qu'organisateur et comédien, donné dans la cour de l'école, en 1974, et dont les profits devaient servir à la construction d'une maison des jeunes qui ne vit, hélas, jamais le jour.

Il s'est également marié à Boutigny, en 1973, pour la troisième fois, tout de blanc vêtu, avec Lydie Zaks, elle tout en noir, qui lui donnera une fille. De ses deux mariages précédents, dont le premier avec Danièle Delorme, étaient nés Xavier, puis Manuel et Fiona. Ses deux fils ont également convolé à Boutigny, Manuel en 1979, avec un mannequin parisien et, en guise de témoins, Jean-Pierre Castaldi et Élie Chouraqui, tandis que Xavier épousait un mannequin américain en 1983. Ces trois mariages eurent lieu dans la plus grande discrétion et en toute simplicité.

Stéphane Méjanès

(merci à Christiane Mallet pour toutes ces informations)

Pour honorer sa mémoire, nous avons demandé à l'un de nos anciens de lui rendre un modeste hommage en forme de clin d'oeil chaleureux.

« Daniel Gélin vient de nous quitter. Presse, radio, télévision ont tout dit sur l'homme et sur l'artiste. Je me contenterai de raconter un petit fait précis que j'ai gardé en mémoire. Pourquoi s'est-on adressé à moi pour évoquer son souvenir ? Parce que j'ai été très proche de lui ! Cela vous étonne ? C'était il y a 25 ou 30 ans. L'épicerie, place de l'église à Boutigny - où se situait il y a peu le « Relais des Sports » - fonctionnait encore. Ce jour-là, pendant que nos épouses respectives faisaient leurs emplettes, Daniel et moi attendions à l'extérieur, l'un à droite, l'autre à gauche de la porte d'entrée, dans la même posture : le dos au mur, sur une jambe, l'autre repliée, semelle contre le mur, semblables à deux hérons faisant le pied de grue, tous deux muets, les yeux dans le vague. C'est ainsi que, pendant quelques minutes, nous avons été très proches l'un de l'autre : environ 1,05 m. Cet instant ne s'est jamais renouvelé. Mais je n'ai pas oublié. »

René Bordas

DISTINCTION

Olivier Cottet, habitant du Bois des Près (*voir Entre Nous n°13 – Octobre 2002*), vient d'être distingué par le Ministère de la Culture et de la Communication, qui lui a décerné le titre de Maître d'Art. La promotion 2002 compte six lauréats. Le Maître d'Art est un professionnel d'exception, reconnu par ses pairs pour l'excellence de son savoir-faire rare. Il est sélectionné par le Conseil des métiers d'art et investi de la responsabilité de transmettre son savoir-faire à un élève de son choix. Actuellement, la France compte cinquante maîtres d'Art.

(Extrait du dossier de presse « Maîtres d'Art », du Ministère de la culture et de la communication)

BUSAGE DU NERPRUN

L'installation d'un collecteur d'eaux pluviales s'avérait une nécessité pour éviter les inondations causées à plusieurs habitants du Nerprun. La pose d'un collecteur PVC, d'un diamètre de 350, a été réalisée par l'entreprise Fournier TP. D'une longueur de 383 mètres, il a pour but de récolter les eaux pluviales de la route départementale venant de Bécheret, et de capter les eaux de ruissellement sur les champs.

Cette opération, d'un montant de 6 662,51 € HT, a été financée par la commune, elle-même subventionnée à hauteur de 40% par le fonds de péréquation départemental. Nous remercions les propriétaires et les exploitants agricoles qui ont accepté une servitude de passage sur leur terrain.

Daniel Brunet

RD 101 : NOËL AVANT L'HEURE

La route départementale 101, entre La Musse et Prouais, est terminée. La durée des travaux a été respectée, l'ouverture à la circulation est prévue aux alentours du 20 décembre. Il est à noter qu'une nouvelle technique a été employée. L'emprise de la chaussée a, en effet, été élargie, ses rives décaissées, puis remblayées avec des produits recyclés, et le tout a été malaxé en y adjoignant de la chaux. Enfin, deux couches d'enrobé à froid sont venues se superposer sur ce mélange. Les virages ont été adoucis et équipés de bordures pour tenir la chaussée. D'une largeur de 6 mètres, la route incite à la vitesse, c'est pourquoi nous vous demandons d'être prudents et vous souhaitons bonne route.



Nous remercions le Conseil Général, qui nous a doté, sur ses fonds, sans que cela coûte un centime à la commune, d'un équipement qui améliore la liaison entre Boutigny et Prouais, assurant la sécurité de notre transport scolaire et celle de tous

Daniel Brunet

ARDAP – CLUB DES AIGLONS

L'Association pour la rencontre, le développement et l'animation de Prouais (ARDAP) a repris son activité depuis le 11 septembre 2002. Pour mémoire, en fin de saison, au mois de mai 2002, nous avons emmenés les enfants au Parc Astérix. Depuis la rentrée, nous avons effectué deux sorties, à la piscine de Montfort-L'Amaury, et organisé quelques activités, telles que la préparation à la journée de Halloween et, pour Noël, la fabrication de calendriers. A propos de Halloween, nous voudrions remercier toutes les personnes qui ont répondu présentes, le mercredi 23 octobre 2002, pour distribuer des bonbons aux Aiglons. Nous remercions également tous les bénévoles de l'ARDAP qui ont plaisir à accompagner les enfants.

Claude Pierru, président



ASPIC

> Cette vue fait partie des 160 cartes



La place de Bouchemont et la rue de la Michaudière en 1910

anciennes de l'album de cartes postales de l'Aspic (en vente à la mairie, au prix de 30 €). Elle montre une charrette qui appartenait à l'époque à la famille Grouard. Or, un exemplaire de la même époque, propriété, à l'origine, de la famille Dozier, existe encore ! Ses propriétaires actuels, M. et Mme Groëne, ont considéré, à juste titre, qu'elle représentait un élément du patrimoine communal digne d'être conservé, et ne méritait pas de disparaître. C'est aussi, bien entendu, l'avis de l'Aspic qui, dès que la municipalité a bien voulu qu'elle soit stockée dans un endroit abrité, s'est empressée d'ac-

cepter leur offre de la conserver. Sa disparition est maintenant exclue, mais il lui faudrait une bonne rénovation, pour que, d'ici quelque temps, elle puisse, pourquoi pas, orner un endroit public de notre commune et être visible des habitants comme des visiteurs, à l'exemple de nos amis de Richebourg et de leur salle Edith Piaf. C'est très volontiers que notre association accueillera quelques bénévoles (même et surtout des nouveaux), pour « retaper » l'ancêtre.

Contactez Bernard Bénit (02 37 65 10 78) ou Daniel Guinand (02 37 65 12 69)

> L'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 18 janvier 2003, à 16h dans la salle polyvalente.



CULTE – PAROISSE SAINT-PIERRE DE BOUTIGNY

C'est bientôt Noël. Voici le programme pour cette grande fête du mardi 24 décembre :

- A Boutigny, veillée par les enfants, à 17h30, et messe de Noël, à 18h.
 - Pour ceux qui préfèrent une messe plus tardive, rendez-vous à 22h30 à Faverolles (église chauffée).
- Notez aussi que, comme tous les quatrièmes dimanches de chaque mois, une messe est prévue, le dimanche 22 décembre, à 11h à Boutigny.

Bonnes fêtes de Noël à tous.

Dom Hugues Mathieu



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE BOUTIGNY ET SES ENVIRONS

L'assemblée générale de l'association se tiendra le vendredi 10 janvier 2003, à 18h dans la bibliothèque de Boutigny-Prouais.

BIBLIOTHÈQUE

> La bibliothèque vient de s'équiper d'une station Internet. Ce service, à disposition aux heures d'ouverture de la bibliothèque, est accessible aux adhérents, moyennant la somme forfaitaire de 1,50 € la consultation d'une demi-heure maximum. Les bénévoles, présents lors des permanences, ne



dispenseront aucune formation, mais seront chargés du bon fonctionnement de la station et du contrôle des sites visités.

Pour de plus amples renseignements, ou tout message que vous souhaiteriez nous laisser, vous pouvez nous joindre au 02 37 65 12 86, ou par e-mail : bibliothequeboutigny-p@wanadoo.fr

> L'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 1^{er} février 2003, à 14h30 dans la bibliothèque. Elle est ouverte à tous. Nous souhaitons vous y voir nombreux. Cette réunion annuelle, qui vous rend compte de l'activité de la bibliothèque, est aussi l'occasion de recueillir vos souhaits afin d'améliorer notre action pour la satisfaction de tous.

Patricia Gallée, présidente



ADMR DE NOGENT-LE-ROI

L'ADMR, l'association du service à domicile, présente sur le canton de Nogent-le-Roi, a pour but de venir en aide aux personnes âgées, malades, handicapées et aux familles.

Avec ses 33 salariées, elle gère les services d'aide à la famille (30 dossiers), la vie quotidienne, le ménage-cadre de vie (140 dossiers), le portage de repas à domicile (198 repas/semaine), et la télé assistance (49 postes installés). L'Association recherche également des bénévoles pour être les acteurs de la vie locale, pour tisser des liens humains et sociaux dans nos villages.

(site Internet : www.admr.org)

ÉTAT-CIVIL

Le Ministère de l'Intérieur offre aux usagers disposant d'un téléphone mobile, un nouveau service facultatif et gratuit concernant la carte d'identité. Au moment du dépôt de sa demande en mairie, l'usager est invité, s'il le souhaite, à donner son numéro de mobile. Lorsque sa carte est prête et, au plus tard le lendemain de son envoi par la poste vers sa mairie, il reçoit un télémessage (ou SMS) l'informant que sa carte est disponible.

HIPS !

La période de distillation en ateliers publics des matières premières, y compris les matières privilégiées, est fixée du 15 septembre 2002 au 15 août 2003. Au cours de cette période, les distillations en ateliers publics pourront être effectuées de 6h à 19h. L'enlèvement des eaux de vie est autorisé entre 18h et 19h et à partir de 9h le lendemain pour les alcools non enlevés la veille.

PAYS HOUDANAIS

2e CROSS DU PAYS HOUDANAIS

Le 17 novembre 2002 avait lieu le 2^e cross de la Communauté de communes du Pays Houdanais.

Boutigny-Prouais y était, et mieux, y participait !

Il faisait bon, il faisait beau, un temps idéal pour courir et un site absolument magnifique, le haras de Bonneville, à Boissets.

Félicitons nos « très » jeunes participants pour leur volonté, leur ténacité et leur performance dans cette épreuve sportive organisée par la CCPH, en la présence de son président, Jean-MarieTétart.



Maxime Heyer, Mathilde Petit, Mathieu Petit (à droite sur la photo - au cou duquel vous ne manquerez pas de remarquer une jolie médaille !). Et notre « moins » jeune, Gérard Eloy.

Bravo à tous et merci d'avoir représenté dignement notre commune.

L'essentiel étant de participer, espérons que les sportives et les sportifs de Boutigny-Prouais seront nombreux l'année prochaine !

Mireille Eloy

ASSOCIATION ATOUT CHŒUR

Cette association de type loi 1901, dont le siège est situé à Bazainville (14 rue des Alsiers) et qui est reconnue par la Communauté de communes du Pays Houdanais (CCPH), développe trois branches d'activités :

- La chorale (le lundi à 20h30)
- L'encadrement (calendrier non communiqué)



Bon il est minuit, il va finir par venir ce fichu Père Noël ?

SOUVENIRS DE NOËL

Il y a très, très longtemps, si longtemps, qu'il faut être au moins aussi vieux que le Père Noël pour s'en souvenir, les fêtes de fin d'année n'avaient pas le faste d'aujourd'hui. Les « branchés » auraient même parlé de « non événement ».

Pourtant, au sortir de la guerre, les enfants avaient la même joie en découvrant, au matin, un paquet de crottes, une orange, une balle ou un petit ballon. Les enfants uniques ou les « gosses de riches », pouvaient espérer mieux, mais cela n'allait jamais bien loin. Pour les « grands », Noël et le Jour de l'An ressemblaient à un dimanche, l'apéritif en plus, mais sans les amuse-gueules. Joie et bonne humeur en famille pour sortir du labeur quotidien.

À Boutigny, ce genre d'agape se terminait par un bal, le soir au café Marcellin, dans la salle du fond de la cour (tous les bistrotts de l'époque avaient une salle de bal). Je me souviens, au début des années 50, avoir dénombré plus de onze bals par an sur la commune. Chaque association en organisait entre deux et trois en moyenne.

Malgré la modestie des orchestres (quatre musiciens pour les plus grands bals, de Pâques et de Pentecôte, sous « Tente Peschard »), et même si « Totor » se retrouvait seul à l'accordéon, les salles étaient généralement comblées. Beaucoup de garçons et de filles venaient à vélo, effectuant parfois 10 à 15 km en bravant le grand froid ou la pluie. Les enfants et les adolescents ne manquaient l'événement sous aucun prétexte, jouant dans la foule jusqu'à 2h, 3h, voire 4h du matin.

Le jour de Noël, c'était la Société de Tir qui organisait sa soirée dansante. Pour améliorer les revenus de l'association, un Père Noël passait avec sa hotte pour vendre confettis et autres serpents.

En ces années 40-50, une chaude ambiance régnait, pratiquement sans bagarre ni vandalisme.. Pas de décibels non plus, pas de son Dolby Stéréo, pas de lumière noire ni de Disc Jockey, et pourtant « keskon » s'amusait, « keskon » dansait bien dans les bras d'une personne du sexe opposé. Le tout, malgré un parquet défaillant !...

Jean-Claude Mallet

LES BONS CONTES FONT LES BONS AMIS

Dessin : Sylvie Benguigui

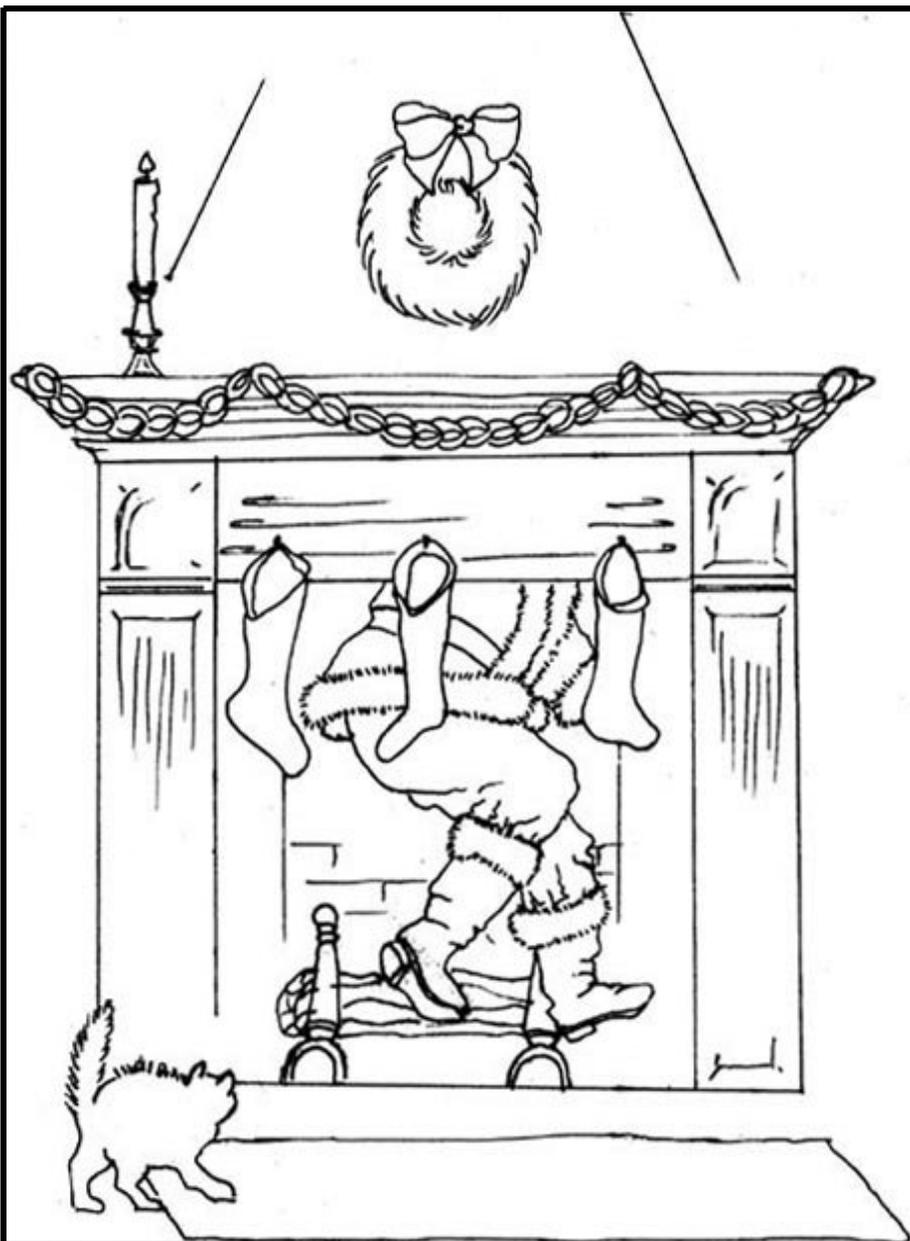
Il était une fois, deux bons géants, la mère B. et le père P.. Ils s'apprêtaient à célébrer leurs 30 ans de mariage, dont l'anniversaire coïncidait avec les fêtes de fin d'année. Certes, leur union avait plutôt été un « opton » (sorte de court ruisseau agité) qu'un long fleuve tranquille. Il était impossible de dénombrer les tuiles cassées, les portails claqués ou les noms de volailles échangés. Ils avaient très vite fait chambre à part et les menaces de divorce fusaient à tout bout de champ. Pourtant, depuis quelques mois, le climat était au beau fixe. La mère B. et le père P. se parlaient à nouveau. Il leur arrivait même de rire ensemble. C'était décidé, Noël serait l'occasion d'une pantagruélique bamboche de réconciliation.

Pour cela, il fallait aussi réunir leur progéniture, disséminée aux quatre coins du pays. Et ça n'était pas une mince affaire. L'entente n'était pas toujours cordiale entre les rejetons. La longère familiale résonnait encore de leurs éclats de voix. « *T'es peut-être plus fort que moi mais, moi, je plie et je ne romps pas* », disait Les Joncs à Beauchêne. « *T'es joli mais qu'est-ce que t'es ennuyeux* », lançait Buchelet à Beauterne, lequel, excellent gardien de but, rétorquait : « *Ben, toi, t'es vraiment moche et, en plus, t'es raide comme un bout de bois* ». Saint-Projet, l'aîné, passait pour le chouchou parce qu'il pouvait rester toute la journée au « pieux », sous prétexte qu'il souffrait de crises de foie. Avec cruauté, on traitait la douce Dannemarie de demi-soeur. On se moquait aussi du Bois des Près et de sa cyclothymie, un coup je me cache, un coup je me découvre. La gourmandise de Bouchemont - elle aurait englouti une colline - était un sujet de conflit permanent avec La Musse, qui tentait de préserver jalousement ses chocolats.

Quand on empiétait sur son domaine, on voyait le Mesnil montant sur ses grands chevaux et, tel Don Quichotte, s'élançant à l'assaut des moulins. Tout ce qui était à Rosay, elle le prenait, la Saussay. On passera sur les gentilles qu'a pu entendre Cloches, et pas seulement à Pâques. Certains reprochaient même à Allemant son attitude pendant la guerre entre les parents.

L'idée de se retrouver pour un réveillon entre frères et soeurs, chez papa et maman, avait fait son chemin. Mais, il y avait un hic. Les enfants refusaient de sortir de chez eux. Depuis des lustres, avec leurs pieds de colosses, ils avaient ravagé les routes et les chemins. Aujourd'hui, plus rien n'était praticable, sauf à accepter d'aller patauger dans les marigots et les cloaques. C'était la raison avancée. Mais il y en avait une autre, inavouable. Tous étaient, à la vérité, terrifiés à l'idée de devoir traverser des contrées dont les noms étaient associés à leurs pires nuits de cauchemar. Ils avaient l'angoisse de disparaître dans les Grands Trous, d'être pulvérisés dans la Fosse Poudra, de tomber sur un gorille dans la Fosse à Gibon, d'être happés par le Bois Curot, de rester sur les Carreaux ou de sombrer dans le Marais.

L'affaire aurait donc pu capoter, si la mère B. et le père P., eux-mêmes pas très rassurés, n'avaient eu l'idée d'appeler à la rescousse une tribu de lutins, les Zabribus. Ces petits êtres nyctalopes, insensibles à la chaleur et au froid, avaient élu domicile dans la région. Ils se réunissaient



chaque jour dans les endroits les plus exigus et les plus inconfortables possibles. Ils s'y adonnaient à des rites mystérieux, dans un langage codé qui avait le don d'intriguer les géants. Mais, du coup, on prêtait aux Zabribus de grands pouvoirs. Rassembler cette famille un peu particulière leur parut d'ailleurs un jeu d'enfant. Ils s'adressèrent tout naturellement à leur marraine, la fée Mercedès. D'abord un peu revêche, elle faisait souvent grise mine, cette dernière accepta finalement, après d'âpres négociations, de faire le nécessaire. D'un coup de baguette magique, elle transforma un rhododendron en un gigantesque carrosse sur coussins d'air, et quatorze poules de Faverolles, une par convive, en énormes chevaux de trait à chenillettes rétractables.

Conduit par les gnomes, l'extraordinaire équipage sillonna le territoire dans un fracas du tonnerre. Un par un, les invités s'installèrent comme des princes et furent déposés, au sec, chez la mère B. et le père P.. En sécurité, les noces de Perle se déroulèrent dans une atmosphère de grande gaieté. Toujours craintif, chacun rentra ensuite prudemment chez soi et s'empressa de faire brûler des bâtons odorants destinés à chasser les mauvais esprits de la discorde. Ils vécurent peureux et eurent beaucoup d'encens.

DE LA SUIE DANS LES IDÉES

Il y a quelques jours, j'étais sur le pont de Saint-Projet et regardais couler l'Opton. Tout à coup, l'eau devient noire ! Que se passe-t-il ? Pour le savoir, je décide de remonter le cours de l'Opton. Je prends en courant le sentier qui mène vers Boutigny. En approchant du lavoir de la Fontaine Neuve, j'entends des bruits sourds et des gémissements : « Pan ! Pan ! Ouille ! Ouille ! », et j'aperçois ma voisine, la Mère Noël, qui donne de grands coups de battoir sur une masse informe, noirâtre et mousseuse. Puis, elle remplit un seau d'eau, le jette sur la masse gémissante, tape de nouveau : « Pan ! Pan ! ». La mousse gémit : « Ouille ! Ouille ! Aïe ! Aïe ! Glou ! Glou ! ». Un autre seau d'eau la fait taire et... je vois émerger de la mousse noirâtre la figure de mon voisin, le Père Noël !

- « Que vous arrive-t-il, Père Noël ? », lui dis-je.

- « Ah ! Mon bon ami ! Quelle aventure ! Vous connaissez mon travail ! Je dois chaque année descendre dans les cheminées pour y déposer des joujoux pour les petits enfants sages. Mais, je suis vieux ! J'ai des douleurs partout ! Le matin, au réveil, il me faut des heures pour réchauffer ma vieille carcasse ! »

- « Hélas ! Je connais ça », murmurai-je, compatissant.

- « J'ai donc pensé qu'il serait bon que je m'entraîne, dès maintenant, afin d'être en pleine forme le 25 décembre ! J'ai escaladé le toit de la maison voisine et suis descendu dans la cheminée. Mais, j'avais oublié d'emporter ma corde à noeuds, comme je le fais d'habitude. En outre, le conduit était lisse, trop bien fini, sans aspérité pour y caler mes pieds. J'ai dérapé et suis tombé ! Patatras ! Le voisin, d'ailleurs absent, qui n'était pas au courant de mes intentions - car je fais les choses discrètement - n'avait pas fait ramoner sa cheminée. C'est donc moi qui, involontairement, ai fait le travail avec ma barbe et mes beaux habits tout propres. Je me suis écrasé dans les cendres du foyer, heureusement éteint, ai reçu la suie sur la tête... Bref, je ne ressemblais plus au Père Noël que tout le monde connaît, mais à un affreux gnome tout noir. Quand ma femme m'a vu arriver, elle a cru que c'était le diable. Elle a hurlé et m'a donné de grands coups de manche à balai. Ça a fait tomber une partie de la suie. Elle m'a alors reconnu. Pour se venger de la peur bleue - pour ne pas dire noire - que je lui avais faite, elle a pris un second balai et redoublé les coups. Puis, me tirant par la barbe, elle m'a traîné au lavoir pour me nettoyer.

- « Voulez-vous m'aider, mon bon ami ? »

- « Volontiers, Père Noël », lui dis-je.

Avec la Mère Noël, nous avons donc à nouveau plongé le Père Noël dans l'eau du lavoir et, sans battoir cette fois, l'avons savonné, frotté, rincé. Après avoir renouvelé l'opération un certain nombre de fois, le Père Noël est apparu tout beau, pimpant, resplendissant, éclatant... la barbe fleurie, tel que nous le connaissons : prêt à l'emploi ! Toutefois, il avait l'air hésitant.

- « Et, si les cheminées sont sales ! Que va-t-il se passer ? »

Je l'ai rassuré.

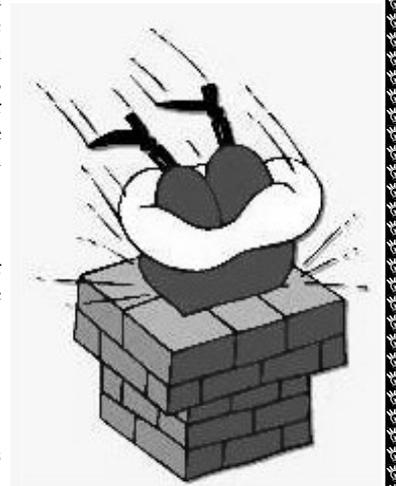
- « Ne craignez rien, Père Noël. Tout se passera bien. Je vais faire le nécessaire. »

C'est pourquoi, pour tenir ma promesse, je demande à tous les petits enfants qui vont me lire, de dire à leurs parents :

a) De faire ramoner la cheminée avant le 25 décembre.

b) De ne pas faire de feu dans la cheminée ce jour-là, pour ne pas brûler le derrière du Père Noël.

Le Père Noël les remercie d'avance et saura leur manifester sa reconnaissance.



René Bordas - Joyeux Noël à tous !

CUISINE DE NOËL

(par Sylvie Benguigui)

LE FOIE GRAS EN TERRINE

1) Préparation

Pour 4 personnes, il faut compter 500 g de foie gras cru, d'oie ou de canard. Cassez les lobes (ils se ressouident à la cuisson) pour retirer les veines, nerfs et tâches éventuelles, à l'aide d'un petit couteau pointu. Faites mariner le foie dans un récipient en verre. Poudrez le avec 10 g de sel fin et 3 g de poivre blanc. Arrosez le avec 10 cl de porto et 3 cl de cognac. Laissez mariner au frais pendant 4 heures, en le retournant de temps en temps. Placez le foie en terrine en le tassant le plus possible.

2) Cuisson

Mettez un peu d'eau dans la plaque du four, sauf s'il est à chaleur tournante, et réglez le thermostat sur 3 ou 4, soit 80°. Piquez un thermomètre de cuisson dans le foie, lorsqu'il indique 55° à coeur, la cuisson est terminée. Laissez reposer au réfrigérateur quelques jours avant consommation.

LE FOIE GRAS EN ESCALOPE

Coupez le foie gras en tranches d'environ 80 g avec un couteau trempé dans l'eau chaude, pour obtenir de belles escalopes. Enlevez les gros nerfs, si nécessaire. Salez, poivrez et faites cuire à la poêle, 30 secondes de chaque côté. Déglacez au vinaigre de framboise, balsamique ou de Xérès. Servez sur assiette chaude, accompagné de raisin frais, de poire, figue, etc.

Bon appétit !

MOTS CROISÉS DE NOËL (par Gilbert Gainon)

HORIZONTAL

1) Le 24 décembre, il passe par là ! - 12 mois. 2) Rivière helvète - Tonneau - Il a des ailes

3) La 2^e était celle du général Leclerc - Continent - Voyelles

4) Un allemand - Est 5) Coup de karaté - Le Père Noël en a un gros 6) Coutumes - Poème - Etain 7) Grande plaine désertique - Prénom féminin 8) Ile de France - Voyelles - Registre Bancaire - Allez méridional inversé 9) Est né un 24 décembre - Toile de réseau 12 ferré en Ile-de-France - Note

10) Vu - Jardin en terrasse 11) Tout le monde - Fin d'infinitif - Au réveil du 25 décembre, il est heureux 12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

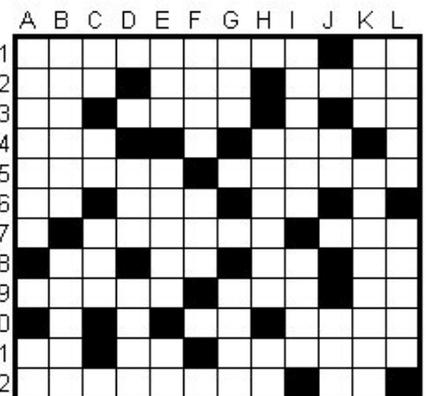
12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame

12) Tous les petits enfants pensent à lui - Notre Dame



VERTICAL

A) Le Père Noël en apporte - Opus B) Ceux du Père Noël sont rouge et blanc - Il tire son traîneau C) Fin d'infinitif - Est arrivé - Les siens D) Ici il faut le trouver - Limée E) Grand sapin pouvant être millénaire - Elles sont parfois bonnes - Près de chez nous passe la 12 F) Les enfants attendent avec impatience celles de Noël - On le trouve facilement dans les champs de notre commune en été G) Saison normalement ensoleillée - Ca va l'être autour du sapin le 25 décembre au matin H) Le Père Noël l'est pour les enfants - Pays Bas I) Il est décoré de guirlandes et de boules pour Noël - Rapide J) Tout terrain - Grade dans les arts martiaux K) Le Père Noël n'en est pas - Titre d'honneur de certains religieux L) Espérons qu'il y en aura pour Noël - Débute le 1^{er} décembre

- **Vendredi 20 décembre 2002** : Concert organisé par la chorale Atout Choeur de Bazainville, à 21h en l'église Saint-Jacques/Saint-Christophe de Houdan (Adultes : 7 € - Enfants : 5 € ; renseignements et réservations au 01 34 87 72 37)
- **Samedi 21 décembre 2002** : Distribution du colis des anciens de Boutigny-Prouais
- **Dimanche 22 décembre 2002** : « Jonas », pièce de théâtre mise en scène par les jeunes de l'Aumônerie des secteurs de Nogent-Le-Roi, Villemeux, Marville et Boutigny-Prouais, à 17h dans la salle communale de Coulombs (participation libre)
- **Mardi 24 décembre 2002** : Veillée des enfants, à 17h30, et Messe de Noël, à 18h, en l'église Saint-Pierre de Boutigny
- **Mardi 24 décembre 2002** : Messe de Noël, à 22h30 en l'église de Faverolles
- **Vendredi 10 janvier 2003** : Assemblée générale de l'Association des anciens combattants de Boutigny et ses environs, à 18h dans la bibliothèque de Boutigny-Prouais
- **Samedi 11 janvier 2003** : Réception des nouveaux habitants de Boutigny-Prouais, à 10h30 dans le restaurant scolaire de Prouais
- **Samedi 11 janvier 2003** : Journée spéciale « Protection des rapaces nocturnes », « Conservation de l'habitat » et « Entretien des vieux saules », organisée par le CORIF (contact : M. Robert au 01 30 93 41 99), à 9h à la mairie de Boisssets
- **Dimanche 12 janvier 2003** : Exposition sur le moyen âge, avec pour thème « Les Fabliaux », de 14h30 à 18h au donjon de Houdan (contact : M. Madoulaud au 06 86 43 55 30)
- **Vendredi 17 janvier 2003** : Réunion du conseil municipal de Boutigny-Prouais, à 20h30, dans la salle du conseil
- **Samedi 18 janvier 2003** : Assemblée générale de l'ASPIC, à 16h dans la salle polyvalente de Boutigny-Prouais
- **Samedi 1^{er} février 2003** : Assemblée générale de l'ABBP, à 14h30 dans la bibliothèque

CARNET

Naissance

- Maude Hélène Marie BLANCHARD, le 30 novembre 2002 (Beauchêne)
- Briec Pierre Clément Marie LÉGER, le 9 décembre 2002 (Boutigny)

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Décès

- Geneviève Marie Augustine TRAVERS (Prouais)

La municipalité adresse ses condoléances aux proches et à la famille, et tout particulièrement à Nathalie Villery, sa petite-fille, notre secrétaire de mairie.



SANTÉ

Gardes de médecine : composez le 15.

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la poste à Broué

<i>Lundi</i>	14h00 à 17h00	<i>Jeudi</i>	14h00 à 17h00
<i>Mardi</i>	14h00 à 17h00	<i>Vendredi</i>	14h00 à 17h00
<i>Mercredi</i>	9h00 à 12h00	<i>Samedi</i>	10h30 à 12h00

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours : de **8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30**
Samedi : **8h30 à 12h00**
Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

<i>Mardi</i>	16h00 à 18h00
<i>Jeudi</i>	16h00 à 18h00
<i>Vendredi</i>	16h00 à 18h00
<i>Samedi</i>	10h30 à 12h00

PROUAIS

<i>Lundi</i>	* 16h00 à 17h30
<i>Samedi</i>	08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.

Horaires d'ouverture d'hiver de la déchetterie de BOUTIGNY-PROUAIS - Tél : 06 80 20 93 39

<i>Mercredi</i>	14h00 à 17h00
<i>Samedi</i>	08h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Erratum : Que tous ceux qui se sont présentés à la déchetterie et ont

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

<i>Mercredi</i>	16h00 à 18h00
<i>Samedi</i>	16h00 à 18h00